



SI du Ru et de la Vauvise et de leurs affluents (SIRVA) (Siren : 200079036)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Précý
Arrondissement	Bourges
Département	Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. François BUTOUR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Précý
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18140 PRÉCY
Téléphone	02 48 76 12 18
Fax	
Courriel	secretariat.sirva@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 478
Densité moyenne	24,14

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
18	CC Berry-Loire-Vauvise (200032514)	CC
18	CC la Septaine (241800374)	CC
18	CC Pays de Nérondes (200007177)	CC
18	CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire (200069227)	CC
18	CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois (200011781)	CC
18	CC Terres du Haut Berry (200066330)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p><i>La mise en œuvre d'étude (aide à la décision, définition d'action?), l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages hydrauliques ou installations nécessaires pour conduire les actions d'aménagement des bassins versants du Ru et de la Vauvise et de restauration et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques situés dans ces bassins versants visant à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>? la restauration et l'entretien de la végétation du lit et des berges des cours d'eau ;</i> <i>? la restauration physique des milieux aquatiques (diversification du lit, profil des berges, profil en long, transport sédimentaire?) ;</i> <i>? la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;</i> <i>? la gestion et la restauration des zones naturelles d'expansion des crues ;</i> <i>? la prévention et la protection contre les inondations</i> <i>? l'amélioration, la préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques (eau, habitats, faune, flore).</i> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Villequiers, Jalognes, Neuvy-Deux-Clochers, Sévry, Sainte-Gemme-en-Sancerrois, Marseilles-lès-Aubigny, Chassy, Nérondes, Crézancy-en-Sancerre, Sury-en-Vaux, Azy, Charentonnay, Laverdines, Garigny, Menetou-Couture, Mornay-Berry, Saligny-le-Vif, Bannay, Humbligny, Bué, Menetou-Râtel, Montigny, Veaugues, Chaumoux-Marcilly, Groises, Saint-Bouize, Gardafort, Sancerre, Saint-Léger-le-Petit, Précy, Feux, Thauvenay, Saint-Martin-des-Champs, Verdigny, Couy, Lugny-Champagne, Argenvières, Saint-Hilaire-de-Gondilly, Etréchy, Ménétréol-sous-Sancerre, Sancergues, Vinon, Couargues, Saint-Satur, Beffes, Herry, Jussy-le-Chaudrier, Gron</p> <p>Par substitution</p>
<p>- Autres actions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>* la communication, la mise en œuvre d'actions pédagogiques d'information, de sensibilisation relatives au fonctionnement, à la découverte, à la protection et la gestion des milieux aquatique ;</i> <i>* La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;</i> <i>* L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;</i> <i>* L'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre de Contrat Territorial ou toute autre procédure de gestion globale et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.</i> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire, CDC LA SEPTAINE, CDC PAYS DE NERONDES, CC Terres du Haut Berry, CDC PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS, CC Berry-Loire-Vauvise</p>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)